AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C0757
FR0011191766-FS0262

13 avril 2021

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

EOS IMAGING

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 12 avril 2021, la société de droit de l'état de Delaware Alphatec Holdings Inc. (15818 El Camino Real, Carlsbad, Californie 92008, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 9 avril 2021, les seuils de 20% du capital et des droits de vote de la société EOS IMAGING et détenir 5 345 523 actions EOS IMAGING représentant autant de droits de vote, soit 20,05% du capital et des droits de vote de cette société[1].

 Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions EOS IMAGING sur le marché dans le cadre de l'offre publique visant les titres EOS IMAGING initiée par le déclarant[2].

 Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, le déclarant a précisé détenir 174 061 « océanes » EOS IMAGING pouvant donner droit à 200 344 actions EOS IMAGING[3].

2. La déclaration d'intention figure dans la note d'information établie par le déclarant dans le cadre de l'offre publique visant les actions EOS IMAGING (cf. article 223-17 III du règlement général).

———

[1] Sur la base d'un capital composé de 26 656 946 actions ordinaires représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Cf. notamment D&I 221C0672 du 30 mars 2021 et D&I 221C0680 du 31 mars 2021.
[3] Selon l'hypothèse d'un ratio d'attribution d'actions de 1,151, sur la base d'une ouverture de l'offre au 1er avril 2021 (cf. section 2.4.4.2 du projet de note d'information).